



Association « Action Solidarité Madagascar – Mayenne »
Chez Groupama – Rocade Nord – ZI Technopolis – 53061 Laval cedex 9
Adresse de gestion : Générations Mouvement 53 - 76 boulevard Lucien Daniel – 53000 Laval

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du mardi 12 février 2021

En raison des conditions sanitaires dûes à la Covid 19, il a été décidé d'organiser l'assemblée générale extraordinaire à distance.

Les membres de l'association ont tous reçus les statuts par courrier, avec pour consigne de les valider en renvoyant le bulletin de vote complété et signé avant le vendredi 12 février 2021.

Le dépouillement a été fait par M. Bernard Leclerc, Président, et Mme Marie-Jeanne Rousière, Vice-Présidente le lundi 22 février 2021 à 9h dans les locaux de Générations Mouvement 53 – 76 boulevard Lucien Daniel à Laval.

Votants au titre de Groupama : 39

- Gervais Anet pour Caisse Locale La Cosséenne
- Pascal Beaudouin pour CL des 4 clochers
- Patrice Beunard pour CL Pays de Pail
- Alain Clossais pour CL Les Portes du Maines
- Hervé Delatre pour CL Région de Villaines-la-Juhel
- Jean-Marc Desprez pour CL du Limet
- Odile Fougeray pour CL Ouest mayennais
- Nadine Foureau du CL La Colmont
- Jean-Claude Gemin pour CL Les rivières craonnaises
- Karine Groussard pour CL Vallée du Rollon
- Frédéric Heynen pour CL Les 3 vallées
- Françoise Leray pour CL Landivy
- Yvette Leroux pour CL La Méloinoise
- Reynald Maillard pour CL de Laval
- Philippe Martineau pour CL de Mayenne
- Sylvain Saint-Ellier pour CL Lassay-Le Horps
- Damien Voisin pour CL Les rochers de Ste Anne

soit 17 suffrages exprimés pour l'adoption des statuts proposés.

Votants au titre de Générations Mouvement 53 : 37

- Aubert Soizic
- Boussat Alain
- Brillet Jean-Norbert
- Brunet Monique
- Clinchamp Maurice
- Couette Catherine
- Dalibard Michel
- Delcourt Yvon
- Divay Maryvonne
- Elie Joël

- Gevraise Jean-Claude
- Glinche Nadine
- Grand Daniel
- Huet Mauricette
- Leclerc Bernard
- Madiot Michel
- Noël Jean-Pierre
- Paumard Solange
- Picaut Maryvonne
- Pierre André
- Nicole Ragazzo
- Jean-Pierre Rouxel
- Jean-Claude Voisin

soit 23 suffrages exprimés pour l'adoption des statuts proposés.

Le total est de 40 voix pour l'adoption des nouveaux statuts.

Le quorum étant de 38, ils sont donc adoptés.

Les 39 votants sur 40 ont également validé la cooptation de Michel Madiot au poste de secrétaire pour un mandat de 2 ans.

Le Bureau est donc constitué des personnes suivantes :

- Président : Bernard Leclerc
- Vice-présidente : Marie-Jeanne Rousière
- Trésorière : Soizic Aubert
- Secrétaire : Michel Madiot

L'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire étant terminé, la clôture de cette réunion est prononcée à 9h45.

Les formalités administratives seront effectuées dans un délai de 3 mois maximum.

Bernard LECLERC,
Président Association Action Solidarité
Madagascar de la Mayenne

